

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 30/06/2021

### **COVID-19 – Maintien du dispositif vaccinal pendant l’été dans les Hauts-de-Seine**

Le préfet Laurent Hottiaux réunit aujourd’hui les maires et les parlementaires des Hauts-de-Seine pour leur présenter l’évolution de la situation sanitaire et travailler ensemble au maintien de l’offre de vaccination dans le département pendant l’été.

Il en a profité pour remercier les maires et leurs équipes pour leur engagement quotidien et leur mobilisation remarquable dans la campagne de vaccination.

Grâce notamment à cette mobilisation, la situation sanitaire s’est fortement améliorée même si la vigilance de chacun doit continuer pour face aux mutations possibles du virus. Dans les Hauts-de-Seine, plusieurs cas de variant delta ont été identifiés début juin, à Bourg-la-Reine notamment. La stratégie stricte des services de l’Etat d’isolement et de dépistage massif, en lien avec la commune, a permis d’enrayer cette propagation.

Ce variant frappe des sujets jeunes et non vaccinés. **La vaccination apparaît donc comme le seul véritable moyen de s’en protéger et de protéger les autres.**

Les services de l’Etat travaillent actuellement avec un double objectif :

- **Aller au devant des personnes non-vaccinées.** Des opérations de vaccinations éphémères sont en cours d’organisation (à l’Université de Nanterre, dans les centres commerciaux notamment au moment des soldes ou lors des grands évènements de l’été) ;
- **Maintenir une offre importante de vaccination pendant toute la période estivale.** Tout en permettant la fermeture estivale de quelques centres ambulatoires, le département gardera une capacité de 70 000 injections par semaine, notamment sur les points de vaccination éphémères et grâce à l’ouverture 6 jours/7 du centre de grande capacité de Paris La Défense Arena. Tous les lieux de vaccination seront recensés sur le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr)

Certaines mesures de restrictions prennent fin ce 30 juin, mais la vigilance doit perdurer tout au long de l'été. Le port du masque lors de tout rassemblement en extérieur (marché, file d'attente, évènement festif etc. ) reste obligatoire dans les Hauts-de-Seine et les gestes barrières doivent continuer d'être respectés.

**Point sur la vaccination dans les Hauts-de-Seine (au 28 juin) :**

A ce jour dans les Hauts-de-Seine, 27 centres de vaccination sont opérationnels, répartis sur tout le département. Cela représente un maillage parmi les plus importants du territoire national.

Au 28 juin, 1 244 959 injections ont été réalisées dans les Hauts-de-Seine. Près de 440 000 personnes y ont été vaccinées (au total). Les Hauts-de-Seine restent le département francilien dans lequel on vaccine le plus, après Paris.

Depuis l'ouverture de la vaccination aux 12-17 ans, près de 20 000 mineurs ont reçu une première injection.

La semaine du 21 juin, 114 616 personnes ont reçu une injection dans le département.